

Procès-Verbal

Séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'École de l'Épervière

Mercredi le 24 avril 2024 à 18h

Classe de madame Mélanie (402)

Représentants (parents)

X Jolyane St-Pierre, représentante au comité parents	X Hugo Girard
X Jessica Ruminski	X Geneviève Caron-Crofton, substitut au comité de parents
X Caroline Moreau	X Patrick Dumais

Parents substitués

Stéphanie Mathieu	Sophie Bayard
Marie-Ève Demers-Olivier	Marie-France Fortin

Membres du personnel

X Marianne Rioux, directrice	X Audrey Lamontagne, enseignante
Marie-Claude Roy, enseignante	X Geneviève Bourque, enseignante
Isabelle Têtu, Responsable en service de garde	
X Laurie Champagne Martineau, psychoéducatrice	

1. **Accueil et vérification du quorum**

Madame Jolyane St pierre souhaite la bienvenue aux membres. Elle confirme qu'il y a quorum à 18 h et la séance extraordinaire du conseil d'établissement débute.

23-24-55 2. **Adoption du projet d'ordre du jour**

Madame Jolyane St-Pierre fait la lecture de l'ordre du jour.

II EST PROPOSÉ par madame Geneviève Bourque et **APPUYÉE** par monsieur Hugo Girard d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité

23-24-56

3. Point pour adoption

A) Projet éducatif

Marianne explique que des petits changements ont été effectués (nombre de classes).
Tout le monde a reçu le document par courriel avant la rencontre.

Il restera seulement à élaborer le plan d'action pour 2024-2025.

Madame Geneviève Bourque mentionne d'ajouter l'accès à une ergothérapeute du réseau Beaurivage.

Madame Audrey Lamontagne indique que le terme poursuite de l'intégration de la littérature jeunesse dans les activités d'apprentissages est plus approprié car le personnel le met déjà en place.

Madame Geneviève Bourque souligne que la modification suivante serait pertinente : poursuite de l'utilisation de l'outil diagnostique en lecture reconnu par la recherche (référence PEVR).

Madame Laurie Champagne-Martineau mentionne que le changement suivant serait pertinent : poursuite des ateliers sur les habiletés socio-émotionnelles.

II EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Dumais et **APPUYÉE** par Madame Audrey Lamontagne d'adopter le projet éducatif avec les modifications apportées.

ADOPTÉ à l'unanimité

23-24-57

4. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par madame Geneviève Caron-Crofton et **APPUYÉE** par madame Caroline Moreau de lever l'assemblée à 18 h 13.

ADOPTÉ à l'unanimité

Jolyane St-Pierre, présidente



Marianne Rioux, directrice



